

Rédaction: 162 rue Saint-Denis

Chambres 300 - 301

Administration: 164 rue Saint-Denis

Abonnements par la Poste

Table with 3 columns: Duration, Canada, Etranger

Directeur: ROGER MAILLET

CONTRE TOUS LES ABUS ET TOUTES LES INIQUITES

LE MATIN

POLITIQUE ET LITTERAIRE

NOUS VERRONS...

Le défi de Macnab à Atholstan intéresse toute la presse et la conscience publique.

Journal d'avant-garde

Questions actuelles

L'INEFFICACITE DE NOS ECOLES

Malgré l'affirmation intéressée que nos écoles sont parfaites, il n'est que trop malheureux de remarquer qu'elles sont toutes au-dessous de leur rôle.

Les Etats-Unis n'ont pas une civilisation bien antérieure à la nôtre, et cependant leur système d'éducation — depuis l'école primaire publique qui est encore sujette aux critiques vigoureuses des journaux — donne de tels résultats que nous allons chercher aux Etats-Unis les bons ingénieurs, les experts, les techniciens, les savants.

Le regrettable Macheras avait constaté avec effroi, avec stupeur, l'ignorance manifeste des jeunes gens qui se présentaient à l'examen pour rirer l'entrée à l'École Technique, et je crois savoir que Messieurs de Serres, Marchant, et autres commissaires de la direction de cette école ont eu connaissance de cette ignorance des jeunes élèves qui fait que l'École Technique ne peut pas encore jouer le rôle auquel elle est destinée: elle ne peut faire que des ouvriers plus compétents que les autres; elle n'est en somme qu'une école d'apprentissage; elle devrait former des chefs d'atelier et des sous-ingénieurs.

Quant à nos universités, comment se fait-il que les docteurs soucieux de leur avenir, vont compléter leurs études en Europe, où ils s'assoient aux cours, à côté d'étudiants beaucoup plus jeunes qu'eux?

Combien d'avocats ont un langage littéraire et juridique de valeur? Ils sont bien peu qui percent réellement et ne doivent leur valeur qu'à une intelligence supérieure, que soutient un amour exceptionnel du travail.

Nos ingénieurs sont tellement au-dessous de leur rôle que nous sommes obligés de faire appel aux ingénieurs étrangers chaque fois qu'il s'agit de grands travaux où ils doivent innover au lieu de copier servilement le "déjà fait".

La faute n'en est pas tout à fait aux universités elles-mêmes, mais aussi aux écoles préparatoires et aux écoles primaires dont les élèves sortent avec un bagage de connaissances si mince qu'on peut encore les appeler ignorants (relativement, bien entendu), même après qu'ils sont diplômés.

Et pourquoi n'ajouterais-je pas aussi que trop de ministres du culte—ordonnés trop jeunes—ne sont réellement pas ce qu'on appelle instruits? Trop de lettre (au singulier) et pas assez d'esprit. Notre religion en souffre; elle est toute de surface. Notre peuple pratique—oh! combien!—mais servilement, et son âme, toute terre à terre ne s'élève pas vers les hautes régions de la divine religion!

Que de réformes nous avons à faire dans le domaine de l'Instruction!!

UNE CONVALESCENCE HARGNEUSE

Que pensez-vous de ce banquier de Chicago qui réclame l'argent versé par sa femme à un jockey suédois qui s'est prêté à l'opération de la transfusion du sang pour sauver ce même banquier? On aurait pu croire qu'étant revenu à la vie d'abord, et à sa banque ensuite, il n'aurait pas regretté les 5,000 piastres payées au jockey au point de le poursuivre devant les tribunaux pour obtenir le remboursement d'une somme payée par sa femme pour le sauver, mais il n'est pas allé au tribunal, il a décidé que dans la saloperie du banquier il y avait un "point de droit", et au lieu de le renvoyer à ses guchets avec un coup de pied que part, il a condamné le jockey à remettre l'argent ou tout au moins une partie.

Ceci prouve que l'étude du droit déforme singulièrement la raison.

Mais le jockey, qui n'était pas banquier, a été le plus fin. Il s'est sauvé en Californie avec la fille même du banquier avarié, et a filé en Californie avec elle le parfait amour jusqu'à l'arrivée du père courroucé et de sa femme émue qui ont dû s'incliner devant le "fait accompli".

Voilà comment pour avoir été un avaré dégoûtant, et malgré l'aide d'une inique justice, le banquier ne recouvre ni tout ni partie de ses 5,000 piastres bien aimées, que le jockey garde en même temps que la fille avec laquelle il est légalement mariée, ce qui le rend héritier des autres millions de dollars que le banquier a dû accumuler.

Ah! qui, il y a une justice immanente qui est quelquefois ironique aussi!

IL EST IMPAYABLE!

Notre premier ministre est venu "dans sa bonne ville de Montréal", exprimer son étonnement de ne pas voir tout le monde heureux et satisfait! Notre premier ministre est remarquablement optimiste; il est bien, tout lui va à souhait, tout va bien.

Il a pourtant beaucoup à faire, mais il se sait ou se croit tout puissant. Et comme il est très aristocrate il aime à se rappeler la parole de Flammarion:

"Avec seulement 2 ou 3 exceptions par mille êtres humains, nous devons dire que nous vivons sur une planète de brutes"

Et comme il est, ou croit être, dans les 2 ou 3 exceptions par mille, il regarde ses électeurs comme n'étant pas dans ces 2 ou 3 exceptions.

LA MORT D'ESTHERAZY

Le traître qui vient de crever à Londres avait avoué sa culpabilité peu de temps avant ou après la réhabilitation de Dreyfus, peu de temps avant ou après le dernier procès de Rennes où Dreyfus fut

S'il est un journal dévoué à la défense de l'esprit libéral dans notre province, les gens qui savent lire reconnaissent que c'est bien le Matin.

Le Matin est tellement libéral qu'il n'a jamais hésité à dénoncer les chefs du parti rouge réfugiés dans la lâche équivoque, les chefs qui ont abandonné les vieux principes au nom de je ne sais quel sordide opportunisme. Notre journal, se rendant compte que les plus grands ennemis de l'esprit libéral, c'étaient les libéraux officiels, n'a jamais hésité une seconde à accorder son modeste mais vigoureux appui aux oppositionnistes de toutes les nuances.

On a pu nous trouver frondeurs, voire violents, mais nul — même parmi nos adversaires — n'a osé suspecter notre bonne foi; nous avons combattu en marge des organisations politiques, notre plan de campagne ne nous a point été dicté, nous avons agi en hommes libres et au meilleur de notre connaissance.

Aussi sommes-nous particulièrement à l'aise pour signaler l'abjecte campagne de calomnies que les valets de la politique rougeâtre recommencent à mener contre l'ancien premier ministre conservateur, l'hon. Arthur Meighen.

Les rapsodes du Soleil donnent, ainsi qu'il convient, le la de ces coupables infamants.

Résumons les calomnies du Soleil, pour ne pas fatiguer le lecteur. Le journal qui reçoit de par la grâce de M. Alexandre Taschereau, notre charmante miniature de tsar, \$163,000 des fonds publics pour louer, encenser, magnifier et glorifier M. Alexandre Taschereau dans ses hautes et basses œuvres, bref, l'organe créchard accuse M. Meighen d'être:

1o L'insulteur des Canadiens-français; 2o D'être le créateur de l'énorme dette de DEUX MILLIARDS trois cent millions de dollars qui afflige le pays; 3o D'être le père de la conscription.

Ceci posé, nous allons une fois de plus démontrer au public la vilénie, le mensonge, la lâcheté, la perfidie et l'inexpugnable sottise du journal québécois.

1o Le Soleil dit que M. Meighen est l'insulteur des Canadiens-français? Ou? Quand et comment les a-t-il insultés? 2o Le Soleil dit que M. Meighen est le créateur de la dette de deux milliards.

Parlons en chiffres ronds. Divisons la dette en deux parties: (a) la dette des chemins de fer; (b) la dette de la guerre.

De la dette des chemins de fer, le parti libéral est responsable conjointement et solidairement avec le parti conservateur; nous l'avons nettement établi, le Star lui-même l'admet, tous ceux qui sont au courant des agissements politico-financiers des sieurs McKenzie et Mann le savent.

Pour la dette de guerre, faut-il rappeler que l'Hécatombe a coûté au Canada près de deux milliards? Deux milliards votés par les rouges comme par les bleus, par les libéraux comme par les conservateurs, par les amis du Soleil à Ottawa comme par ses ennemis?

3o Le Soleil dit que M. Meighen est le père de la conscription. M. Meighen est-il plus le père de la conscription qu'un notable partie du grand état major libéral? L'est-il plus que Pardee, sénateur libéral? Plus que Spinney, plus que Maclean, plus que Loggie, plus que W. A. Charleton, plus que Nesbitt, plus que Mewburn, tous disciples de Laurier et chefs libéraux? L'est-il plus que Pugsley, ce ministre de Laurier, qui accepta de Borden le poste de lieutenant-gouverneur au Nouveau-Brunswick? L'est-il plus que l'hon. E. M. Macdonald, qui refusa de se présenter pour Laurier dans Picou en 1917 et qui est aujourd'hui ministre de M. King? L'est-il plus que l'inséparable Fielding, traître à sir Wilfrid, conscriptionniste enragé et francophobe, maintenant bras droit de M. King? L'est-il plus que le Canada, journal du parti, qui trouva alors moyen d'écrire cette phrase qu'il faut monter en épingle: le parti libéral qui sincèrement fut conscriptionniste!?

Voilà les faits irréfutables. Voilà la vérité. Le Soleil le sait bien et il se gardera comme de la peste d'en avorter les quelques milliers d'imbéciles qui en lisent. Le Soleil, journal rédigé par des valets du ministère de Québec, montre dans le domaine fédéral la même bassesse, la même perfidie, la même lâcheté, les mêmes honteuses, viles et sales tactiques que dans le domaine provincial.

Ce n'est que par le mensonge, la calomnie et la fourberie qu'il peut défendre le régime actuel à Québec.

Il vient de nous faire voir que les faux libéraux d'Ottawa ne sauraient, à leur tour, être défendus autrement.

Nous nous en doutions bien un peu... Mais le Soleil, en latin aussi plat que maldroit, s'est chargé de nous le prouver! Tous nos compliments.

Roger MAILLET

forts d'instituteurs de carrière, compétents, dévoués, sûrs de leur avenir, bien payés.

N'oublions pas que la formation d'un ministère de l'Instruction publique a été votée sous le ministère Marchand et n'a été rejetée au Conseil législatif que grâce au faux "Merry de Val".

C'est le devoir absolu d'un gouvernement libéral, véritablement libéral, de reprendre en mains la cause du peuple.

LOGIC.

L'homme qui mène son troupeau

Soir doux. Dans une odeur de moissons mûres, La maison dort, sans voix et sans murmures. Un merle chante aux abords du ruisseau. Je vois passer, vêtu d'étoffe brune, L'homme qui mène son troupeau...

Il a gagné la côte violette, Où son épaisse et sombre silhouette, — Dos large, longues jambes, grand chapeau — Grandit sur la montagne au morne dôme. Dans la brumante, il va, comme un fantôme, L'homme qui mène son troupeau...

Sa maison rit sur la colline verte... Dès le matin sa porte est entr'ouverte, Et de ses fils le jour dore la peau... En fredonnant une chanson qu'il aime A chaque soir, il s'en revient de même, L'homme qui mène son troupeau...

A chaque soir, il s'en revient de même, Vers la maison où vivent ceux qu'il aime. Son froc, au vent flotte, comme un drapeau... Et j'aime à voir dans l'ombre environnante, Qui j'aime à voir passer, dans la brumante, L'homme qui mène son troupeau... Blanche LAMONTAGNE.

La rentrée des classes

Les écoles vont bientôt ouvrir leurs portes. Nous lirons dans quelques semaines que plusieurs centaines ou plusieurs milliers d'enfants n'ont pas pu y trouver de place, mais qu'on s'en occupera l'an prochain... comme d'habitude.

Les programmes restent inefficaces; les instituteurs, engagés à l'année, comme des valets de ferme, vont continuer à végéter dans une médiocrité honteuse sous l'oeil sardonique de commissaires d'école vanteux, incompetents et autoritaires.

Qu'a fait M. David depuis son avènement au pouvoir où le nom de son père l'a porté? Des voyages, des promenades, des causeries, des "speeches", des conférences, des discours, etc., etc. Il a beaucoup parlé, il n'a donc pas agi. Ou en est la réforme nécessaire rendant l'Instruction primaire gratuite et obligatoire, car l'obligation entraîne la gratuité?

Un évêque catholique américain ne disait-il pas tout dernièrement en parlant du gouvernement des Etats-Unis: "L'Etat se montre sage dans ses lois relatives à l'Instruction obligatoire. Il doit voir à ce que tous les citoyens apprennent les notions fondamentales du savoir ordinaire."

Voilà qui est parlé net. Cette vérité, approuvée par un évêque catholique, est trouvée juste de l'autre côté de la ligne 45e, mais de ce côté-ci elle est, non seulement considérée injuste et fautive, mais encore le fait d'en parler semble être considéré comme une manœuvre radicale et anti-cléricale. Bizarre mentalité!

Il faudrait, pour le bien du pays, pour son avancement intellectuel dont dépendent tous les autres, que chaque citoyen apprenne d'abord les "notions fondamentales du savoir ordinaire", mais encore il faudrait que les élèves intelligents soient encouragés à continuer leurs études — gratuitement s'il le faut. Il se trouve, dans le peuple sain de corps et d'esprit, de nombreuses intelligences qui ne demandent qu'à être cultivées, et qui s'étiolent grâce à la cupide ignorance de leurs illettrés parents.

L'Etat devrait sauver ces intelligences, et pour le pouvoir faire, il faudrait qu'il puisse s'occuper de l'Instruction publique autrement que par l'intermédiaire de petits comités irresponsables. Il lui faut créer un ministère de l'Instruction publique qui coordonnerait les ef-

forts d'instituteurs de carrière, compétents, dévoués, sûrs de leur avenir, bien payés.

N'oublions pas que la formation d'un ministère de l'Instruction publique a été votée sous le ministère Marchand et n'a été rejetée au Conseil législatif que grâce au faux "Merry de Val".

C'est le devoir absolu d'un gouvernement libéral, véritablement libéral, de reprendre en mains la cause du peuple.

LOGIC.

Challenge-For Charity's Sake

A "Sure Thing" For the Crippled Children of Montreal—Perhaps!

To decide upon the truth, or untruth, of the allegations, made hereunder, I would nominate, Mr. ROBERT S. WHITE, editor-in-chief of The Montreal Gazette, and COLONEL GEORGE H. HAM, of the Canadian Pacific Railway, both of whom are honest men and experienced journalists.

So far as Lord Atholstan is concerned—and this Challenge is addressed to him—it lies within his discretion to name any two people whom he chooses, inclusive of my nominees, to represent his interest in the matter at issue.

In the first page of The Montreal Star of Thursday evening last—August 23rd—was published the following:—

Ottawa Studying Current Events

PROFOUND EFFECT CAUSED BY CRITICISM OF CANADA'S CONDITIONS.

Ottawa, August 23. — (Star Special by Staff Correspondent.) — The Capital of Canada in full measure is reading and studying the criticisms of the position of Canada which are appearing in The Star under the caption: "The Whisper of Death."

Among the thinking people of the capital, the better class of politicians, the leading business men, the more influential civil servants and the representatives of labor, the honest facts, pointing to the abyss toward which the country is drifting, are having a profound effect and admittedly are bringing home a more complete appreciation of conditions throughout the whole Dominion.

"The Star," one prominent man said recently, "is performing a national service and is stating the case in a clear-cut manner which ought to and will create a deep impression."

"The Star," he held of something, "was the way the general feeling toward 'The Whisper of Death' was put by another. And the two comments may be taken as reflecting the opinion of those whose posts of observation give them opportunity to receive more than a surface impression of current events."

HERE IS MY CHALLENGE.—

First—It is my considered belief and conviction that the above alleged despatch to the Montreal Star did not originate in Ottawa, but, on the contrary, was compiled in The Star office, or elsewhere, by Lord Atholstan, or under his instructions, in order to give some semblance of reality to the monstrous statements which have lately been appearing in The Montreal Daily Star, under the heading, "The Whisper of Death"; and

Second—That a scrutiny and investigation will reveal the absolute truth of the belief expressed in the paragraph next above.

I, therefore, in connection with the Challenge as above, stipulate these things:— 1.—That the Ottawa representative of The Montreal Star—the "staff correspondent", mentioned in the above alleged despatch—be summoned to testify, under oath or affirmation, and

to name especially the "one prominent man" quoted, who spoke "recently".

2.—That the managers of the Canadian Pacific Railway Telegraphs and the Canadian National Railway Telegraphs be absolved by Baron Atholstan in this instance from their oaths of secrecy surrounding all telegrams, entrusted to their care, and then produce the manuscript, if any, filed by The Star's correspondent in Ottawa.

3.—That the record of tolls paid on this despatch be produced on the part of either of the above named telegraph companies by their Montreal managers.

4.—That the telegraph editors of The Star be summoned to testify as to the receipt, and editing, and "heading up" of the alleged despatch.

5.—That the manuscript of the alleged despatch—as it should be filed and found amongst the Thursday's "copy" in the Star office—be produced as the main exhibit for the enlightenment of the committee of investigation.

6.—If, as may happen, this "copy" be in typewriting, that the typist who transcribed it shall be available, to testify as to the handwriting of the original manuscript, and if further—as I believe—the so-called despatch is not a despatch at all.

7.—If the so-called despatch was not typed from a Ms. in handwriting, that the typist be called upon to relate who dictated the above so-called despatch; and if in existence, the stenographic notes be produced at the investigation, which shall be open to the public.

8.—That Baron Atholstan and the undersigned shall be subject to call, and shall respond to that call, if that course be deemed advisable by the Investigating Committee.

On the part of the undersigned it is hereby guaranteed that he will donate to any charity named by the Investigating Committee the sum of ONE HUNDRED DOLLARS if his charges be found false, and that a like sum be adjudged as due from Lord Atholstan, for a like purpose, in case His Lordship fail to establish the bona fides of the so-called despatch, under the very reasonable conditions as aforesaid.

If, moreover, the undersigned's challenge fails of proof in the manner outlined, he engages to allow Lord Atholstan to dictate an apology to himself, the Baron, covering the aforesaid allegations, which the undersigned will subscribe to for publication in The Press, including the Montreal Star; and,

Similarly, in case of failure of rebuttal, His Lordship shall subscribe to an apology to The Public, and his readers particularly, dictated by the undersigned, to be likewise given publication in The Press, and especially in his own papers—The Daily Star, The Weekly Star, The Standard, The Montreal Herald; and in The Presbyterian Witness, for the edification of the members of St. Andrew's and St. Paul church of Montreal.

BRENTON A. MACNAB.

Montreal, August 25, 1923.

Baron Roorback and The Home Bank

(By Brenton A. Macnab.)

And now we hear and see the Death Whisperings of the opportunist Atholstanian Star change to a strident and wolfish howl of denunciation!

Having done what it could, through false and frenzied predictions of a national collapse, in order to weaken the financial fabric of Canada in every conceivable and unscrupulous way, so to prevent a successful outcome of a "fair trial" of the Canadian National Railways, this journalistic bull-in-the-china-shop sets up a savage bellow in condemnation of the Home Bank management. Here is a providential herring to trail along.

The Star wants someone to "go to jail", when and because "the savings of a thousand lifetimes are at stake."

The baronial bovine is in full charge! It has sighted a red rag—in Toronto!

Surely there is none so virtuous as an erstwhile harot!

We have lately seen the Noble Lord of the Star denounce the so-called "stealings" of by-gone days in connection with the Canadian Northern Railway. These speculations, running into millions, according to The Star, the Roorbackian Baron permitted to go through at the time without a single word of newspaper protest.

There is, however, evidence enough and to spare that the Noble Lord was, directly and indirectly, a beneficiary, or, if you like, a participant in a political sense in this loot, so to advance his inordinately selfish, selfish and worldly personal ambitions—and—as we well know—the cheapening of the Perages of "The Empire", of which same Empire he would have us believe he is peculiarly and especially an upholder.

Yes. We know well these things. But today notwithstanding the Baron's words are the bitterest invocations of seemingly righteous invective against the railway looting he at one time so coldly regarded, or connived at. (1)

In the same spirit he now regards the banking situation. His sense of justice is outraged! He is strong on seeing justice vicinicated.

We know, too,—we, the public of Montreal—how, despite present howling, that from 1912 until the Montreal Tramways franchise grab was perpetuated, in 1916, the same Noble Lord of The Star strove might and main, by day and night, to bring about the final and monstrous injection of millions of "water" into the stock of that public utility.

How, too, he was privy to the enthronement and pleased at the defilection of Mayor Mederic Martin in the civic life of Montreal and the province, thus the more easily to accomplish that purpose.

How the Baron toiled and schemed to crush out a Press in this City imbued with some idea of Public Interest, and succeeded, we well wot of.

to name especially the "one prominent man" quoted, who spoke "recently".

2.—That the managers of the Canadian Pacific Railway Telegraphs and the Canadian National Railway Telegraphs be absolved by Baron Atholstan in this instance from their oaths of secrecy surrounding all telegrams, entrusted to their care, and then produce the manuscript, if any, filed by The Star's correspondent in Ottawa.

3.—That the record of tolls paid on this despatch be produced on the part of either of the above named telegraph companies by their Montreal managers.

4.—That the telegraph editors of The Star be summoned to testify as to the receipt, and editing, and "heading up" of the alleged despatch.

5.—That the manuscript of the alleged despatch—as it should be filed and found amongst the Thursday's "copy" in the Star office—be produced as the main exhibit for the enlightenment of the committee of investigation.

6.—If, as may happen, this "copy" be in typewriting, that the typist who transcribed it shall be available, to testify as to the handwriting of the original manuscript, and if further—as I believe—the so-called despatch is not a despatch at all.

7.—If the so-called despatch was not typed from a Ms. in handwriting, that the typist be called upon to relate who dictated the above so-called despatch; and if in existence, the stenographic notes be produced at the investigation, which shall be open to the public.

8.—That Baron Atholstan and the undersigned shall be subject to call, and shall respond to that call, if that course be deemed advisable by the Investigating Committee.

On the part of the undersigned it is hereby guaranteed that he will donate to any charity named by the Investigating Committee the sum of ONE HUNDRED DOLLARS if his charges be found false, and that a like sum be adjudged as due from Lord Atholstan, for a like purpose, in case His Lordship fail to establish the bona fides of the so-called despatch, under the very reasonable conditions as aforesaid.

If, moreover, the undersigned's challenge fails of proof in the manner outlined, he engages to allow Lord Atholstan to dictate an apology to himself, the Baron, covering the aforesaid allegations, which the undersigned will subscribe to for publication in The Press, including the Montreal Star; and,

Similarly, in case of failure of rebuttal, His Lordship shall subscribe to an apology to The Public, and his readers particularly, dictated by the undersigned, to be likewise given publication in The Press, and especially in his own papers—The Daily Star, The Weekly Star, The Standard, The Montreal Herald; and in The Presbyterian Witness, for the edification of the members of St. Andrew's and St. Paul church of Montreal.

BRENTON A. MACNAB.

Montreal, August 25, 1923.

How he, more than anyone else, was the proponent and enabling agent of the present and indefensible overhead charges of the Tramways monopoly. These, as computed today, compel the payment, so to pay dividends on the watered stock, of a maximum fare of fifteen cents. (2)

That staggering amount is extorted night after night, year after year—a constant drain on—"the savings of a thousand lifetimes"—the hard won earnings of nearly a million citizens!

No mutter, not a whisper, of anyone going to jail on The Star's part, at the time of plotting and evil-doing, though bribery and corruption of legislators at Quebec was established concurrently with the passage of tramways legislation, and when the system in vogue there was exposed in all its graft, shame and dismal dishonor, Gouin was then en garde!

En garde for Gouin and the tramways, and the annexation exploiters in Maisonneuve and elsewhere!

It was The Star, Baron Atholstan's own paper, which then refrained from reminding Premier and Attorney-General Gouin of Quebec of his plain duty to punish the guilty. To have done so would have destroyed the tramways edifice or juggernaut. That paper instead fondled the recreant Gouin. It praised him. It shielded him. It made easy his entrance into, and association with, the great financial institution of St. James Street. The paper finally roorbacked him into office at Ottawa. There he is today. Thus he will misrepresent Quebec and Canada in London and Geneva.

It is the same Star, too, at this very moment, which is likewise besotted in its heedlessness of a perfectly proper request, published in Le Matin, that Sir Lomer Gouin, or Mr. Attorney-General Taschereau, tell the impoverished widows, the orphans and the aged of the Merchants Bank catastrophe wherefore was the Cameron case postponed for the year last past.

The Home Bank will do for The Star's false scent.

Yet the necessary pressure and prompt despatch to judgment of the Cameron case—the summoning of witnesses who are all about us and

(Continued on page 4)

ERRATUM

En marge de SOIR PAYEN, poème de René Chopin, paru dans le "Matin" de samedi dernier, au troisième train, lire: Dansent les jeux de la réclame Et ses invités au plaisir; Et non: Dansent les feux de la réclame Et ses invités au plaisir.

# Légende Italienne

On vient de fêter à Paris l'anniversaire de la mort de Giuseppe Garibaldi, le héros de l'indépendance italienne. Mille légendes forment déjà un cycle important autour de l'épopée des "chemises rouges". L'une d'entre elles pourtant mérite d'être prise en considération par les historiens puisque c'est Garibaldi lui-même qui l'a propagée: c'est l'histoire de l'Auberge de la Belle Jeanne.

"Cet événement, a écrit le grand patriote italien, sauva peut-être la cause de l'Italie, déjà compromise par quelques légers revers de nos troupes, et surtout par la guerre sourde et déloyale que ne cessait de nous faire ceux qui aspiraient aux faveurs de la monarchie savoyarde".

En effet, durant l'expédition des Mille qui fut le principal épisode des luttes qui aboutirent à l'unité italienne, Garibaldi eut à combattre les associations secrètes alors au service des Bourbons de Naples. Cette Camorra, véritable bande de malfaiteurs, avait pris naissance dans les prisons où les plus forts des détenus imposaient une taxe aux nouveaux arrivants en les menaçant du couteau: ces derniers payaient, mais ne manquaient pas de s'enrôler ensuite dans la bande qui ainsi grossissait sans cesse.

Cette société secrète s'était, grâce aux libérés, étendue à tous les champanais qui travaillaient dans les cabarets, aux mauvais sujets de l'armée et même à la police; elle était devenue une puissance avec laquelle avait pactisé le gouvernement des rois de Naples, heureux de trouver là une pépinière d'espions, de sicaires et de bandits toujours prêts à le débarrasser des individus gênants.

Or, durant l'expédition des Mille, les garibaldiens occupèrent Naples, base de leurs opérations, mais n'y avaient que très peu d'hommes, la majeure partie de leurs forces étant occupée à faire, au nord, front contre les "Savoyards". C'est à ce moment qu'un complot fut soigneusement ourdi entre tous les camorristes pour anéantir les "chemises rouges".

Les réunions des principaux camorristes de Naples se tenaient secrètement sous la présidence d'un fameux bandit calabrais nommé Tifone, dans un bouge de piètre apparence voisine de la gare, l'Auberge de la Belle Jeanne. On prétendait que c'était là que Masaniello, la veille de la fameuse révolte de Naples contre les Espagnols, s'était caché avec sa bande de pêcheurs.

L'auberge était tenue par une jolie Napolitaine dont le prénom était le même que celui de sa grand-mère, la belle Jeanne, celle qui avait jadis rendu le bouge célèbre et fourni le titre de son enseigne. Notre Jeanne était aimable avec tout le monde, comme doit l'être une bonne hôtelière, mais sa réputation de vertu avait été à l'abri de tout soupçon, jusqu'au jour où les garibaldiens en chassant les Bourbons avaient amené dans leurs rangs un certain Bajaco, un des "dogues" les plus fameux parmi les Mille: L'homme entra un beau matin dans l'auberge où trônait Jeanne et celle-ci en devint tout de suite amoureuse. L'historien dit que Bajaco lui rendit son amour au centuple.

La salle donnant sur la rue, et dans laquelle les deux amoureux avaient échangé leurs serments, n'était pas le seul local de l'établissement: au fond de cette misérable pièce, la seule que connaissaient les clients vulgaires, s'ouvrait un corridor aboutissant à un vaste souterrain. Cette cave pouvait contenir des centaines de personnes et ses murs étaient garnis de fûts pleins de boissons de toutes espèces. Deux robustes jeunes gens, les frères de Jeanne, y servaient les consommateurs composés uniquement de camorristes. Nul profane n'était admis sous aucun prétexte, à descendre dans cette cave dont, lors des conciliabules, une sentinelle cachée dans le corridor défendait l'entrée.

Jeanne et ses deux frères s'étaient faits camorristes, probablement pour les besoins de leur commerce. Cependant, un soir, Bajaco, qui n'appartenait à aucune société de tempérance, avait fait une longue station dans la salle de l'auberge auprès de sa Jeanne et levé le coude outre mesure. Maître du cœur de la patronne, les fumées du vin lui firent concevoir l'idée d'exploiter toute la maison.

Sans tenir aucun compte des avertissements, puis des prières de son amie affolée, il s'aventura dans le souterrain. Une sentinelle l'arrêta brusquement au passage, Bajaco l'envoya rouler à terre d'un coup de poing et pénétra dans la cave. Là, il fut dans l'instant entouré, ligoté, conduit devant Tifone, jugé en quelques minutes et naturellement condamné à mort: un garibaldiens ne pouvait sortir vivant d'un repaire qu'il ne manquerait pas d'aller révéler.

Jeanne, qui avait jusqu'alors servi ses intérêts en cachant la Camorra, n'hésita pas une seconde à la sacrifier à son cœur: la terre pouvait s'ouvrir pour l'engloutir elle et son auberge, pourvu qu'elle sauvât son Bajaco! Elle savait que son intercession serait inutile auprès des bandits, elle savait aussi que l'arrêt de mort allait être immédiatement suivi de l'exécution. Alors elle s'élança dans la rue et se mit à hurler pour amener les passants. Mais le hasard la favorisa et voulut qu'elle rencontrât de suite une forte patrouille des Mille, commandée par Vigo Pelizzari. Elle le prévint rapidement du danger couru par un des siens.

Sans perdre une seconde, l'officier et ses hommes envahirent le souterrain où ils délivrèrent Bajaco et où après une lutte sanglante ils réussirent à tuer, blesser ou prendre la majorité des conspirateurs.

Presque tous les chefs de la Camorra hors de combat, et leur complot éventé, tel fut, grâce à la passion de la belle Jeanne pour une des "chemises rouges" le bilan de la soirée. De l'aveu de Garibaldi, lui-même, la réussite de la conspiration aurait eu les conséquences les plus désastreuses pour les Mille: de l'affaire de l'Auberge de la Belle Jeanne, a donc peut-être dépendu le sort de l'Italie actuelle.

En tout cas, la légende est sympathique de l'Italie naissante sauvée par les cris d'amour d'une jolie fille d'auberge... Cela ne vaut-il pas, après tout, les cris des officiers du Capitole?

André JAGER-SCHMIDT.

# SOUVENIR A JAURES ASSASSINE

Neuf années ont passé depuis qu'une balle imbécile anéantit Jaurès! Neuf années des plus pleines, et aussi des plus abominables, qu'ait vécues l'humanité...

La rue imbécile, le beau sang rouge des jeunes générations, versé à flots, et des cris de souffrance, et des larmes... La douleur maternelle des hommes vivants, les serrant à la gorge, meurtrissant leur cœur à la faire éclater...

Il n'a pas vu cela... Mais nous qui avons vécu ce temps de la grande folie, nous qui tenons, par hasard, notre place dans ce monde désaxé, nous cherchons toujours autour de nous, l'homme de beau génie et de grand cœur qui jetterait quelque clarté sur le chemin de l'avenir.

Nous le cherchons, et ne le trouvons pas.

On a tenté de nous inventer des demi-dieux; on a chamarré d'étoiles des soldats heureux; des politiciens se sont poussés sur les décombres. Mais l'homme que l'histoire dira grand, où est-il?

Alors la pensée, en ces jours anniversaires, se reporte vers Jean Jaurès...

Jaurès! s'il eût vécu... Vraiment, "la face du monde eût été changée"...

Pour dire qu'on l'a "connu", il suffit de l'avoir vu et entendu.

Jaurès à la Chambre. Il parlait, et immédiatement, c'était le silence. Tous se tournaient vers cette grande lumière, rayonnante de science et d'éloquence.

Jaurès en réunion publique. Cet homme, littérairement, aspirait la foule, l'enchaînait à sa parole et lui donnait la sensation rare et douce d'un grand bain de foi et de sincérité.

Jaurès, un rhéteur! Plaignons ceux qui l'ont vu ainsi et ont pu rester insensibles à l'immense tendresse humaine qui animait son génie.

Car c'est là le grand secret de son influence, des attachements passionnés qu'il faisait surgir. Jaurès prenait les hommes parce qu'il se donnait. Tout ce que son cœur pouvait avoir acquis, tout ce que son cœur recelait d'amour, il le leur jetait en la magie d'un verbe inégalé.

A tous, il était indulgent et fraternel. Dans une de ses admirables lettres de jeunesse que publiait ces jours derniers *Le Quotidien*, il disait à un de ses intimes: "Il me semble que l'humanité est, en masse, une personne point sotte et point méchante. Plus je vais, plus je trouve que presque personne n'est tout à fait à mépriser..." Mais Jaurès cachait là, sous les formes d'une joliesse, sa vraie pensée: il aimait profondément les hommes et il leur faisait confiance.

Et c'est pourquoi, désignant les railleries des sceptiques aboyant à ses chausses, il se laissait aller à rêver, à construire la cité des hommes meilleurs. Comment n'eût-il pas cru à leur perfectibilité, à la justice, à la bonté, puisqu'il représentait, lui, un type parfait d'humanité intelligente et bonne?

Jaurès était tolérant — fût-il assez abusé d'injure pour avoir respecté la liberté des siens! — courageux — sa vie tout entière et sa mort en portent témoignage. Et quel plus bel hymne au courage que celui de son Discours, à la jeunesse: "Je suis, dévoué à ses amis — combien abusés! — sincère jus qu'aux os, désigné des plus belles habiletés politiciennes.

Et puis, il savait.

A quelque question qu'il s'appliquait — et son esprit encyclopédique s'intéressait à tout — il con-

Après une partie contestée, afin d'éviter les refroidissements le joueur de Golf prendra un verre de GIN CROIX D'OR fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt.

Trois Grands-ros de facons  
GROS—MOYENS—PETITS

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Ltd.  
MONTREAL

## GIN CANADIEN MELCHERS

(CROIX D'OR)

naissait le secret, au prix d'un travail acharné et à la lueur de sa superbe intelligence, de déblayer très vite, comme on écarte des ronces, tout ce que l'égoïsme, les bas intérêts, les sales combinaisons apportaient d'obscurité. Reliez ses discours sur l'enseignement, sur la politique extérieure, sur l'armée et dites si jamais pensée plus claire, plus nourrie de faits, sur trouver plus lumineuse, formules de droiture, de bon sens et de raison.

Jaurès, s'il eût vécu... Ah! certes, il serait vain de chercher à reconstituer ses attitudes possibles pendant les heures terribles... Ce qu'il eût fait: qu'il eût su voir? Mais ce qu'on sait bien, c'est que sa voix, une belle et grande voix française de raison, de bonté et de pitié, eût su se faire entendre dans le fracas de la mêlée sanglante et folle.

Tous les grands hommes de la guerre, qu'ils semblent petits à côté de Jaurès!

On l'a tué. Un fou, armé par d'autres fous plus abominables, l'abattit un soir. Il fut la première victime.

L'évocation de ce souvenir, la plume se crispe aux doigts.

Et un sanglot monte à la gorge, de rage et de honte!

Henri BELLAMY.

# JUSTES REMARQUES

"Qu'on signe, demande, dans le 'Devoir', le journaliste averti qu'est M. Georges Pelletier.

Il continue de nous arriver, comme dans les autres journaux, du reste, des lettres et des communications intéressantes, mais que les auteurs, pour une raison ou une autre, oublient ou négligent de signer de leur nom véritable. C'est malheureux, car, en ce cas, il est impossible de publier. Aucun journal n'accepte d'insérer des lettres ou des notes dont l'auteur hésite à se rendre responsable, en y signant son nom et en donnant son adresse. Si ce qu'il dit est exact et fondé, quelle crainte a-t-il de laisser savoir qu'il est, où on peut le rejoindre, si l'on a affaire à communiquer avec lui? Et s'il ne signe pas, pourquoi? De crainte d'une indiscrétion? Les journalistes sont encore les gens les plus discrets du monde, quelque réputation qu'on leur ait faite du contraire. Si vous leur écrivez, mais que vous ne désirez pas que votre nom paraisse dans le journal, dites-leur, ils y verront. Mais, en outre, un coup, ils ont besoin de savoir à qui ils ont affaire. Aussi une lettre anonyme, une communication sans nom responsable, passent tout droit de leur courrier au panier à rebuts, si intéressantes

sont-elles." On ne saurait mieux dire. Nous prions nos correspondants de méditer ces remarques et d'en tirer le profit qu'il convient. Il y va de leur intérêt comme du nôtre.

# Halifax et Portland sont maintenant égaux

Le Chemin de Fer National du Canada a décidé d'abolir le tarif différentiel qui existe entre Portland et Saint-Jean, N.-B., d'une part et Halifax d'autre part. Ce tarif s'applique aux importations et aux exportations canadiennes, anglaises et étrangères.

Il y a quelques années les Chemins de fer de l'Etat et le Grand-Tronc s'entendirent pour imposer au port d'Halifax un supplément d'un sou par cent livres sur le tarif en vigueur à Portland et à Saint-Jean. De grandes dépenses ayant été faites depuis pour améliorer le port d'Halifax et afin que ce port puisse être utilisé le plus possible, il a été résolu de le mettre sur un pied d'égalité avec ses concurrents, Portland et Saint-Jean, N.-B., en abolissant le tarif pour le trafic européen est concerné.

Il est attendu toutefois que le trafic dit "le long de la côte" jusqu'à Halifax et de ce port jusqu'à Terre-Neuve ne sera pas affecté par ce changement de tarif qui sera en vigueur vers le 1er octobre prochain.

# L'ascension du Mont Mary Vaux

Jasper Park, Alta. — Deux américains et deux américaines de Chicago qui sont arrivés à Jasper après six jours passés dans les Montagnes-Rocheuses, déclarent avoir fait l'ascension du Mont Mary Vaux jusqu'à son sommet inaccessible. Ces hardis alpinistes sont H. Douglas Sutherland, secrétaire de la Fédération civique de Chicago; M. Ben Herzberg, avocat; Mme Dr Emily Widdicombe et Mlle Mary Blake-lee.

Tous quatre se rendirent à Jasper Park au commencement de juillet via le Chemin de Fer National du Canada et là, ils apprirent des guides que la montagne qu'ils projetaient d'escalader avait découragé tous les autres alpinistes. Sans se laisser rebuter par les douches froides jetées sur leur enthousias-

me ils tentèrent l'aventure et après six heures et demie d'une pénible et dangereuse ascension ils atteignirent, dirent-ils, le sommet du Mont Mary Vaux qui se dresse à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer et domine une grande partie de la chaîne des Rocheuses.

# Le train exposition canadien en France

Les rapports venus d'Outre-mer nous dit quel succès remportait le train exposition canadien qui parcourt en ce moment les routes de France. Voici un écho de cette marche triomphale de notre train à travers les villes françaises que nous apporte la "Dépêche de Rouen": "Le train exposition canadien a suscité dans notre ville un vif mouvement de curiosité. Durant tout l'après-midi d'hier une foule considérable a défilé devant les wagons où étaient exposés les produits... et le soir l'animation était encore plus considérable. La place du Boulingrin, les boulevards, étaient noirs de monde et il n'est pas exagéré de dire qu'on se serait cru aux jours de la foire Saint-Romain.

"L'intérêt que présentait l'exposition méritait cette affluence. "Nous sommes certains que beaucoup de nos concitoyens ignoraient ou tout au moins sous-estimaient les richesses du Canada. Une visite au stand les aura fait revenir de leur erreur et, en dehors des conséquences purement économiques, des initiatives que fera naître l'exposition, il convient de dire qu'elle aura été une magnifique leçon de choses, vivante et animée. De telles initiatives ne peuvent que rapprocher deux nations étroitement unies par les liens du sang et nous ne saurions trop en féliciter les promoteurs et les organisateurs."

Un autre exemple de l'intérêt suscité à la fois par le Canada, ses ressources et ses possibilités, nous est fourni par ce fait que lors de l'inauguration du train canadien sur route M. Dier, ministre français du commerce, après avoir visité en détail le wagon du Chemin de Fer National du Canada, le numéro 1 du convoi, avoua qu'il avait été étonné de l'étendue et de l'importance du Chemin de Fer National du Canada.

Avant de mettre la main à la pâte

Assurez-vous que la farine que vous allez employer est bien la

## FARINE REGAL

la meilleure farine pour réussir gâteaux et pâtisseries.

Vendue partout en sacs de 7-14-24 1/2 et 98 livres, et en barils de 98 et 196 livres.

St. Lawrence Flour Mills Company, Limited  
MONTREAL

## Un service bancaire dans le monde entier

Cette banque avec 572 succursales au Canada et à Terre-Neuve et 110 aux Indes Occidentales, Cuba, Amérique Centrale et du Sud, ainsi qu'à Londres, New-York, Paris, Barcelone et avec ses correspondants dans toutes les parties du monde, offre au public un service bancaire direct dans tous les centres financiers et commerciaux. Nous vous invitons à consulter nos gérants, qui se feront un plaisir de placer toutes nos facilités, à votre disposition.

## LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Vous obtenez toujours: la meilleure qualité, le service le plus efficace et des prix beaucoup plus bas que les prix courants du marché, en faisant vos achats chez

## Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE  
447-449, STE-CATHERINE EST, - - MONTREAL

## LES BELLES FOURRURES

Nos nouvelles séries contiennent les modèles les plus récents et les plus distingués, depuis la gracieuse petite cravate en tulle jusqu'au luxueux tour de cou en renard ou en vison.

EMMACASINAGE DES FOURRURES

La maison se charge de l'entretien et de la conservation des fourrures qui lui sont confiées, par sa clientèle.

CHAS. DESJARDINS & CIE, Limitée  
130, RUE SAINT-DENIS

## Contre la Concurrence

N'oubliez pas que c'est surtout en temps de crise que le commerçant qui lutte doit penser à la publicité pour se défendre contre la concurrence et forcer la vente en stimulant les besoins.

Si vous voulez avoir une publicité réellement agissante, qui "vende", faites de la publicité dans

## LE MATIN

UN JOURNAL QUI EST LU PAR TOUS CEUX QUI SAVENT LIRE.

## LA MAITRISE DE SOI-MEME

AU MOYEN DE L'AUTOSUGGESTION CONSCIENTE

PAR LE PROFESSEUR COUÉ

(Suite)

### SUPERIORITE DE LA METHODE

Cette méthode donne des résultats absolument merveilleux, et il est facile de comprendre pourquoi. En effet, en agissant comme je le conseille, on n'éprouve jamais d'échecs, si ce n'est avec les deux catégories de gens dont j'ai parlé plus haut et qui, heureusement, représentent 3 p. c. à peine de la masse.

Si, au contraire, on essaie d'endormir le sujet du premier coup, sans explications, sans les expériences préliminaires, nécessaires pour l'amener à accepter la suggestion et à transformer en autosuggestion, on ne peut avoir et on n'a d'action que sur les sujets extrêmement sensibles et ils sont en petit nombre.

Tous peuvent le devenir par l'entraînement, mais très peu le sont suffisamment sans l'éducation préalable que je conseille de leur donner et qui se fait du reste dans l'espace de quelques minutes.

Autrefois, me figurant que la suggestion ne pouvait bien agir que pendant le sommeil, j'essayais toujours d'endormir mon sujet; mais, ayant constaté que ce n'était pas indispensable, j'ai cessé de le faire pour lui éviter la crainte, l'angoisse qu'il éprouve presque toujours lorsqu'on lui dit qu'on va l'endormir, crainte qui fait souvent qu'il offre malgré lui une résistance involontaire au sommeil. Si vous lui dites, au contraire, que vous ne voulez pas l'endormir, que cela est absolument inutile, vous gagnez sa confiance, il vous écoute sans aucune frayeur, sans aucune arrière-pensée, et il arrive souvent, si l'on

la première fois, au moins très rapidement, que se laissant bercer par le son monotone de votre voix, il s'endort d'un sommeil profond dont il se réveille tout étonné d'avoir dormi.

S'il y a parmi vous des incrédules, et il y en a, je leur dirai tout simplement: "Venez chez moi, voyez et vous serez convaincus par les faits".

Il ne faut pas croire cependant qu'il soit absolument nécessaire de procéder comme je viens de le dire pour employer la suggestion et déterminer l'autosuggestion. La suggestion peut être faite aux gens à leur insu et sans aucune préparation. Que, par exemple, un docteur qui, par son titre seul, exerce déjà sur son malade un effet suggestif, vienne à lui dire qu'il ne peut rien pour lui, que sa maladie est incurable, il provoque dans l'esprit de ce dernier une autosuggestion qui peut avoir les conséquences les plus désastreuses; qu'il lui dise au contraire que sa maladie est grave, il est vrai, mais que, avec des soins, du temps et de la patience, la guérison viendra, il pourra obtenir quelquefois et souvent même des résultats qui le surprendront.

Autre exemple: Qu'un médecin, après avoir examiné son malade, rédige une ordonnance et la lui donne sans aucun commentaire, les médicaments prescrits auront peu de chance de réussir; mais qu'il explique à son client que tels et tels médicaments devront être pris dans telles et telles conditions et produiront tels et tels effets, presque infailliblement les résultats annoncés seront obtenus.

S'il y a dans la salle des médecins ou des confrères pharmaciens, qu'ils ne me croient pas leur ennemi; je suis au contraire leur meilleur ami. D'un côté, je voudrais voir inscrire dans le programme des écoles de médecine l'étude théorique et pratique de la suggestion, pour le plus grand bien des malades et des médecins eux-mêmes, et, d'un autre côté, j'estime que, chaque fois qu'un malade va trouver un médecin, celui-ci doit toujours lui ordonner un ou plusieurs médicaments, quand même ceux-ci ne seraient pas nécessaires. Le malade, en effet, quand il va trouver son docteur, y va pour qu'on lui indique le médicament qui le guérira. Il ne sait pas que, le plus souvent, c'est l'hygiène, le régime qui agit; il y attache

peu d'importance. C'est un médicament qu'il lui faut.

Si, à mon avis, le médecin prescrit seulement à son malade un régime sans aucune médication, celui-ci sera mécontent, il se dira que c'était bien inutile de se déranger pour qu'on ne lui donne rien à prendre, et souvent il ira trouver un autre docteur. Il me semble donc que le médecin doit toujours prescrire des médicaments à son malade et, autant que possible, pas de ces médicaments spécialisés autour desquels on fait tant de réclame et qui ne valent, le plus souvent, que par la réclamation qu'on leur fait, mais bien des médicaments formulés par eux-mêmes, qui inspirent au malade de l'infiniment plus de confiance que les pilules X ou les poudres Y qu'il peut se procurer facilement dans toute pharmacie, sans qu'il soit besoin d'aucune ordonnance.

### COMMENT AGIT LA SUGGESTION

Pour bien comprendre le rôle de la suggestion, ou plutôt de l'autosuggestion, il suffit de savoir que l'inconscient est le grand directeur de toutes nos fonctions. Faisons-lui croire, comme je l'ai déjà dit précédemment, que tel organe qui ne fonctionne pas bien, doit bien fonctionner; instantanément, sa fonction redevient normale, soit immédiatement, soit peu à peu.

Ceci permet d'expliquer d'une façon aussi simple que claire comment, par la suggestion, on peut arrêter des hémorragies, vaincre la constipation, faire disparaître des fibromes, guérir des paralysies, des lésions tuberculeuses, des plaies variqueuses, etc.

Je prendrai, comme exemple, le cas d'une hémorragie dentaire, cas que j'ai pu observer dans le cabinet de M. Gauthé, dentiste, à Troyes. Une jeune fille, que j'avais aidée à se guérir d'un asthme, qui durait depuis huit ans, me dit un jour qu'elle voulait se faire arracher une dent. Comme je la sais très sensible, je lui offre de la lui faire arracher sans douleur. Naturellement, elle accepte avec plaisir et nous prenons rendez-vous avec le dentiste. Au jour dit, nous nous rendons chez lui et, me plaçant devant la jeune fille, je la regarde fixement en lui disant: "Vous ne

sentez rien, vous ne sentez rien, vous ne sentez rien, etc.", et tout en continuant ma suggestion, je fais signe au dentiste. Un instant après, la dent était enlevée sans que Mlle D... eût soufflé. Comme il arrive assez souvent, une hémorragie se déclare. Au lieu d'employer un hémostatique quelconque, je dis au dentiste que je vais essayer de la suggestion, sans savoir à l'avance ce qui se produirait. Donc, je prie Mlle D... de me regarder fixement, et je lui suggère que, dans deux minutes, l'hémorragie s'arrêtera d'elle-même, et nous attendons. La jeune fille rejette encore quelques crachats sanguinolents, et ensuite plus rien. Je lui dis d'ouvrir la bouche, nous regardons et nous constatons qu'il s'est formé un caillot de sang dans la cavité dentaire.

Comment s'explique ce phénomène? De la façon la plus simple. Sous l'influence de l'idée: "L'hémorragie doit s'arrêter", l'inconscient avait envoyé aux artérioles et aux éminules l'ordre de ne plus laisser s'échapper du sang et, docilement, elles s'étaient contractées naturellement comme elles l'auraient fait artificiellement, au contact d'un hémostatique, comme l'adrénaline, par exemple.

Le même raisonnement nous permet de comprendre comment un fibrome peut disparaître. L'inconscient ayant accepté l'idée: "Le fibrome doit disparaître", le cerveau ordonne aux artères qui le nourrissent de se contracter, celles-ci se contractent, refusent leurs services, ne nourrissent plus le fibrome et celui-ci, privé de nourriture, meurt, se dessèche, se résorbe et disparaît.

### EMPLOI DE LA SUGGESTION POUR LA GUERISON DES AFFECTIONS MORALES ET DES TARES ORIGINALES OU ACQUISES

La neurasthénie, si fréquente de nos jours, cède généralement à la suggestion pratiquée fréquemment de la façon que j'indique. J'ai eu le bonheur de contribuer à la guérison d'un grand nombre de neurasthéniques chez lesquels tous les traitements avaient échoué. L'un d'eux avait passé un mois dans un établissement spécial du Luxembourg, sans obtenir d'amélioration. En six

(A suivre)

Les meilleures pages des derniers livres

par Maurice DUPLAY

Voilà, sur la vie de Paul Brulat, des pages pleines de faits, et, sur son œuvre, une étude vibrante de juste admiration.

Cet excellent petit livre est illustré d'un expressif portrait du grand romancier, dessiné par Clément Serveau et gravé sur bois par Germaine Gasperin.

Gaston MOUSSE.

UNE REVOLUTION DANS LE JOURNALISME !

"Plus de martyrs de la pensée sans écho! Plus de chefs-d'œuvre enfouis dans l'éternel silence de l'oubli!"

"Tout homme capable de créer et d'écrire, va avoir le journal auquel il a droit."

"Paul Sarrut fonde L'Organe du Penseur."

"Que chacun nous apporte sa pensée ou son obole!"

Si Brulat avait ses poches vides de numéraire, il avait, comme vous savez, ses tiroirs bondés de manuscrits.

Paul Sarrut était un vieillard exalté, à la longue barbe blanche; il incarnait l'idéalisme un peu creux et le républicanisme déclamatoire de Quarante-huit.

— Vous êtes le premier écrivain qui ait répondu à mon appel. Jeune homme, je vous félicite. Pour récompenser votre zèle, je vous nomme mon secrétaire de rédaction.

— Paul Brulat délaissait de fierté.

— L'Organe du Penseur sera celui de la jeunesse française, le journal des inconnus et des incompris.

Ici, les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

S'étant ressaisis, ils entreprirent la confection du premier numéro, qui devait être lancé le lendemain, et qui comprenait nécessairement beaucoup de Sarrut et beaucoup de Brulat.

Le lendemain, au réveil, Brulat, impatient de lire sa prose imprimée, envoyait le garçon de son garni acheter L'Organe du Penseur.

Le garçon revint bredouille et aburi. Nulle part, L'Organe du Penseur n'était en vente.

— Demandez L'Organe du Penseur, son premier et curieux numéro!

Ce premier numéro constituait, en effet, une curiosité par la multiplicité et la grosseur de ses coquilles; ce n'était pas un journal, mais une plage.

En ce temps-là, tous mouraient, ou, du moins, faisaient tout ce qu'il faut pour mourir.

Certains improvisaient leur mort. Certains l'avaient préparée. Certains, en mourant, cherchaient une attitude, un geste, un mot.

Il y en eut qui moururent avec colère, comme par une sorte de défi. Ou avec douceur et indulgence.

Ce roman pourrait avoir comme sous-titre: L'Anti-Tartarin. Le héros (?) est un pusillanime, un trembleur, et ne s'en cache pas.

Donc, le "trac" aura empoisonné toute mon existence. Héritaire et chronique, il reste encore aujourd'hui ce qu'il a toujours été, généralement ridicule, quelquefois capable de s'atténuer jusqu'à s'effacer.

Quel moyen de m'en préserver m'eût été possible? Quel remède eût pu m'en guérir? Je voudrais pouvoir trouver à ces questions des réponses satisfaisantes me permettant de donner à ce roman une conclusion pratique, car la vie de tout homme renferme un enseignement.

M'efforcer maintenant de lutter contre la "frousse" serait j'en suis convaincu peine inutile. Il est trop tard depuis longtemps. Il eût fallu la combattre dès mon enfance.

Peut-on conclure qu'avec de tout autres influences familiales mon tempérament se fut assez modifié pour me permettre d'évoluer de meilleure façon? J'hésite à répondre oui quand je pense combien il est difficile aux parents de corriger le caractère des enfants rebelles.

(1) Un Vol. 2 fr., La Maison Française d'Art et d'Édition.

(2) Un Vol., 3 fr. 50., Bernard Grasset, édit. Un Vol. 7 fr. Société Mutuelle d'Édition.

DETTES INTERALLIEES ET CREANCES FRANCAISES

Un précédent à invoquer (1823-1923)

Pour l'observateur qui suit, dans son développement, la question des comptes interalliés, le discours prononcé le 26 juin, à Salt Lake City, par le président Harding, pour recommander aux nations débitrices du vieux monde d'imiter l'Angleterre en payant leurs dettes, donne tout son sens à la venue annoncée à Londres, du riche M. Mellon, secrétaire de la Trésorerie américaine.

Ces intimités qui, sous les compliments de style, prennent un ton de plus en plus péremptoire, n'ont rien qui puisse surprendre. Depuis un an déjà, pour notre part, nous inquiétons du poids énorme des deux créances américaines et britanniques pèsent sur notre politique extérieure et sur notre crédit.

De deux choses l'une: ou la série de guerres qui s'est poursuivie contre l'Allemagne, sur le sol français, a été commuée aux trois grands cobelligérants, France, Angleterre, Etats-Unis, ou elle ne l'a pas été.

Deux de ces guerres, la guerre anglo-allemande et la guerre germano-américaine, s'étant poursuivies sur le sol français, il en résulte pour notre pays le droit d'opposer aux créances de ses anciens alliés et associés, sans les répudier, bien entendu, une créance d'ordre reconventionnel susceptible de les absorber.

En effet, quand les Etats-Unis, à leur tour, sont entrés dans la lutte, la troisième année du conflit, les dettes commerciales contractées par l'Angleterre vis-à-vis d'eux, depuis le début des hostilités, atteignaient déjà 700 à 800 millions de livres sterling.

En France, au contraire, cette contre-partie, surgie de nos premières ruines, grandit avec la créance de notre alliée britannique, et ne cessa de s'arrondir avec elle jusqu'aux environs de l'armistice.

C'est que les Etats-Unis n'ont pas fait leur guerre sur le sol de l'Angleterre, leur débitrice, mais en France, et que, de son côté, l'Angleterre a fait la sienne, pour une immense proportion, non en Angleterre, ni en Allemagne, mais en France également, c'est-à-dire sur le territoire d'une débitrice qui se trouve de ce chef créancière de ses créanciers.

Il est un fait dont il faut tenir grand compte: c'est que la participation des drapeaux américains à la grande mêlée, après des nôtres, ne constitue pas toute la guerre américaine.

Ces créances françaises, qui pourraient s'appeler "patriomoniales", parce qu'elles traduisent le dommage infligé au patrimoine par excellence, la terre, seraient mises sur pied par une commission parlementaire dont l'enquête s'appuierait sur les archives de nos états-majors et sur les dossiers de nos régions sinistrées, avec recours éventuel à la Société des Nations.

Il existe pourtant, dans la comptabilité britannique, un précédent, non pas contre nous, mais pour nous, et auquel nous avons le droit d'fortiori de nous référer.

Durant les premières coalitions réunies contre la France par le gouvernement anglais, de 1795 à 1800, la cour de Vienne contracta en Angleterre trois emprunts successifs. Ces emprunts ne furent jamais remboursés et portaient d'année en année des intérêts qui, s'ajoutant les uns aux autres, élevaient en 1823 le chiffre global à 500 millions de francs.

Il ne faut pas oublier qu'à ce moment l'Angleterre pliait encore sous le poids d'une dette de 20 milliards de francs, formée durant les guerres qu'elle fomenta contre la République, le Consulat et l'Empire français. Néanmoins, en vertu de l'accord intervenu à cette date avec la cour de Vienne, celle-ci obtint la remise des neuf dixièmes de sa dette et se trouva quitte moyennant deux millions de livres sterling, sans avoir à payer ce bénéfice d'aucun abandon, et après avoir été comblée de largesses par ses alliés, au congrès de 1815.

On ne peut admettre l'idée que le Trésor britannique ait deux poids et deux mesures, suivant que l'Angleterre est combattue du côté de la France ou du côté de ses ennemis. Pouvons-nous supposer un seul instant qu'au cœur de nos voisins d'outre-Manche la Marne soit moins chère aujourd'hui que ne le fut autrefois Waterloo?

Comme on voit, d'importantes réductions sont à obtenir sur la créance de nos alliés. Une remise sur la créance britannique aura, en effet, sa répercussion certaine sur celle des Etats-Unis, qui ne pourraient rester en arrière de leurs partenaires anglais, car ces deux titres sont solidaires l'un de l'autre.

Paul LEFAIVRE, Ministre plénipotentiaire.

ont reçu dans leur jeunesse. Qu'importe! Le scepticisme sur ce point est déplorable. Il faut avoir confiance en la valeur de l'éducation comme on croit en l'efficacité des moyens hygiéniques ou des médicaments pour combattre des états morbides constitutionnels. Il est moral d'avoir cette con-

Renseignements pour les sportsmen

Des modifications ont récemment été autorisées par un arrêté en conseil concernant les Règlements sous l'empire de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs, affectant la chasse du gibier à plume migrateur dans certaines provinces.

D'après cet arrêté une autre saison de prohibition de la chasse s'étendant à tout le Dominion a été instituée relativement au Canard huppé ou branchu et se prolongera jusqu'au 31 janvier 1924. Une saison de prohibition semblable a aussi été établie en ce qui concerne les Canards eider, (Moyac), excepté que l'on pourra faire la chasse à l'Eider dans le Yukon et les territoires du Nord-Ouest durant la saison de chasse régulière prévue quant aux canards dans ces localités.

Les saisons de chasse prévues par les Règlements sous l'autorité de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs pour la saison 1923-1924 dans les provinces d'Ontario et de Québec sont comme suit:

CANARD, OIES, BERNACHES ET RALEES

Dans la province de Québec, du 1er septembre au 14 décembre inclusivement.

Dans la province d'Ontario, du 1er septembre au 15 décembre inclusivement.

Oiseaux de rivage ou échassiers, comprenant seulement les suivants: Bécasse, Bécassine de Wilson ou Jack-Snipe. Pluviers à ventre noir et Pluviers dorés et les Chevaliers à pieds jaunes, grands et petits.

Dans la province de Québec, du 1er septembre au 14 décembre inclusivement.

Dans la province d'Ontario: du 1er septembre au 15 décembre inclusivement, excepté pour la Bécasse dont la saison de chasse sera du 15 septembre au 15 octobre inclusivement.

Recettes du C. N. R.

Les recettes brutes du Chemin de Fer National du Canada pour la semaine terminée le 14 août, se sont élevées à \$4,932,501, soit une augmentation de \$418,517, ou de 9 pour cent sur la période correspondante l'an dernier.

Une expérience intéressante

Témagami, Ont. — Une intéressante expérience d'aviation et de radio vient d'être tentée ici pour le bénéfice des délégués à la Conférence forestière de l'Empire, qui traversent actuellement le Canada sur un convoi spécial du Chemin de Fer National du Canada. Afin de démontrer aux visiteurs l'efficacité de notre système de protection forestière, un feu de forêt fut allumé dans un endroit écarté où il n'y avait pas de danger de conflagration et ce à l'insu des aviateurs chargés de surveiller la forêt.

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE AUJOURD'HUI.

Aidez une oeuvre de critique indépendante. Encouragez un journal de débats politiques et littéraires. Abonnez-vous à une feuille jeune, vivante et combative.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU MATIN

Vous trouverez ci-joints \$..... pour ..... mois d'abonnement.

Signé..... Adresse.....

Prix d'abonnement: Six mois: \$ 1.50 Un an: \$ 2.50

Veillez adresser un exemplaire de votre journal aux personnes suivantes qui me paraissent susceptibles de s'abonner.

- Nom ..... Adresse ..... Nom ..... Adresse ..... Nom ..... Adresse ..... Nom ..... Adresse .....

Le Tabac de Qualite' OLD CHUM En boîtes métalliques d'une 1/2 lb. et en paquets

"L'ETUDE DE COMPTABILITE" 150 RUE MENTANA, MONTREAL. EST 3717M

SERVICE de BATEAUX de la Canada Steamship Lines

COMMENT APPRENDRE LE LATIN A NOS FILS

A VENDRE A SACRIFICE: peintures aqua-relles et autres objets d'art, ainsi que livres et meubles, etc.

JOSEPH L. GIROUARD NOTAIRE 35 RUE ST-JACQUES

JOSEPH PROULX NOTAIRE 99 RUE ST-JACQUES

HOTEL VICTORIA COTE DU PALAIS, QUEBEC

AVOCATS Rés. 2574 St-Denis Cal. 799 W. Main 5228

FELIX DESROCHERS AVOCAT 20, Rue ST-JACQUES, Ch. 39

Hon. Rodolphe MONTY, C.P., C.R. Alfred Duranleau, C.R.

MONTY, DURANLEAU, ROSS & ANGERS AVOCATS

BOLAND MAILLET Edifice LA SAUVEGARDE

Théodule Rhéaume, c.r.m.p. AVOCAT ET PROCUREUR

DOCTEURS Téléphone Est 7580.

Dr J. M. E. Prevost Ex-élève des Hôpitaux de Paris, Londres et New-York

Dr. Albéric Marin Des Hôpitaux Militaires Vénériens, France, Angleterre.

DR RENE LAVALLEE CHIRURGIEN-DENTISTE

JOSEPH L. GIROUARD NOTAIRE 35 RUE ST-JACQUES

JOSEPH PROULX NOTAIRE 99 RUE ST-JACQUES

HOTEL VICTORIA COTE DU PALAIS, QUEBEC

Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal, No 4209.

Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal, No 4918.

Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal, No 4918.

Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal, No 4918.

# Baron Roorback and The Home Bank

(Continued from page 1)

who know the facts—would unquestionably reveal the Merchants Bank robbers and wreckers, the plungers and speculators, whose crime is equal to that of a captain asleep on the bridge of a ship". But not through The Star, nor any English newspaper. *Le Matin* stands alone. It speaks out in truth and fearlessness.

More than that. Have we not, within the past fortnight, seen the rejection from its advertising columns by The Star of my own carefully considered and well-founded statements, calculated, if heeded, to bring out the truth of the Merchants Bank matter?

Verily we have! But only because *Le Matin* published the facts. So the people are finding out. But not through The Star, nor any English newspaper. *Le Matin* stands alone. It speaks out in truth and fearlessness.

These acts of omission and commission by the Star and its noble proprietor—and its death whisperings, too—make up a sum of gross indecency. They are as injurious to, as subversive of, our legal and parliamentary systems, and our credit in a national sense, as well can be. Does anyone seriously regard the paper's bombast, its hypocritical, theatrical wearings-at-large against, its imputations of acts worthy of "jail" on the part of the Home Bank management? Sound and fury all of it! Baronial bunkum!

We may be assured that in all of this befuddlement The Star regards the public of Montreal as *ies moutons*, with short memories and woolly intellects. It lets 'em bleat over their own exploitation and be d...d! It shears their fleeces in and out of season. It tempers not the wind to the shorn sheep of Montreal. But it has a fold for the lambs of the Home Bank.

That paper has just now discovered that "depositing money in a bank" should be made the "safest financial operation open to the average man and woman." But why should it contend for and especially regard this aspect of safeguarding money more zealously than the act of the average man and woman in Montreal, who deposits, willy-nilly, extortionate tramway fares in the pay-as-you-enter fare box of a jammed-to-the-roof street car? Wherein the difference? There is none!

Why has The Star no word to say in condemnation of this latter act—born of its own contriving? The Star shall be reminded. The people will recognize the truth of the reminder.

The unjustifiable robbery of the citizens thus brought about in Montreal, with The Star's connivance, runs into millions. It is none the less a rank and barefaced expropriation, because that the Legislature of Quebec and the City Council of Montreal did authorize it by special acts, passed with The Star's approval and due to its frenzied efforts. Not alone do banks have special acts and special privileges.

Page Robert and Foster!

The Star says this of the Home Bank, and I have added the bracketed words:—  
This condition of affairs cannot all have developed in a day. The Government (civil and provincial) should have known of it before... disaster had arrived; and if the present law does not enable them to learn of such conditions, then the law should be equipped with sharper teeth.

The people of Montreal, applying this utterance to urban transportation, will pray to be spared from "sharper teeth" than those of the law contrived by the Grahamesque-Gouinesque coterie in the tramways transaction!

Already that vile and corruptly-obtained law gnaws into the vitals—drips deeply into the purses—especially of the wage-earning citizens, who can ill afford it.

Do we hear any protests as to this from The Star? There is none. It is the Star's law! No feudal baronial enactment was ever worse.

By all means, let the Home Bank probe so far and deep as to reach the vital and basic source of the institution's collapse. If there are guilty people found, let them be well punished.

By what right, or warrant, or proper rule, does the Star demand action to the end that jails shall open in one case, and not the other? The Star will not tell us. It dare not.

Why should we, in any case, be subjected then to these Satanic reproachings of sin on the part of others—if sin there be—by Baron Atholstan? Because...

Have we not had enough of this Noble Lord's hollow pretensions of public interest, disguised under an air of exuberant verbal solicitude? Surely yes.

Are we not wearied and sick to death of these false aspirations to superior virtue, these cynical and self-inspired declamations, on his part, pointing out how crime, infamy, or dereliction of duty, in certain quarters, shall be punished; whereas in regard to other quarters where is equal culpability, there is no hint, or suggestion, from My Lord of punitive measures.

The Star should hold its peace! In very shame let it be silent!

We surely know already that Baron Atholstan's own pot is infinitely more grimy and stinking than the blackened kettles he chooses to assail from time to time with epithets equally applicable to his own shortcomings and those of his "statesmen" friends!

Does Baron Atholstan not realize to the full that his protection of criminals and the prevaricators of justice, renders his whisperings, shoutings, belittlings and contortions a perfect mockery, a ludicrous farce? A damnable travesty put upon decency in journalism? (3)

Under the decrees of God as of the Bible and the human enactments for the enablement of British justice, as we should have it, what license has this besmirched Peer of the Realm and recreant journalist to lift up his ill-pitched voice in invocation of penalties against anyone, short of the guilt of a capital crime?

No amount of starry twinklings and journalistic verbal legerdemain should cause heed to be paid to what The Star says, nor what its proprietor would have us think he thinks!

Andrew Lang, in his preface to Scott's "Quentin Durward," dealing with the personal characteristics of Louis XI of France, has limned a portrait of the arch-schemer of Montreal as well. Read it. Read of the man-traps!

and hypocritical bemoanings and distortions in The Star under the heading of "The Whisper of Death"? Baron Atholstan takes up and cites past occurrences of reprehensibility for which he himself has a grave responsibility; and, with unparalleled effrontery, crams them down the throats of the readers of The Star today as "arguments" in support of his gratuitous assertions of Canada's desperate condition, so that he may again play more tricks "before high heaven". Never before has Canadian journalism been so degraded and prostituted as in these "whispering" articles of The Star!

Montreal full well knows Baron Roorback. Even our would-be railway monopolists are compelled in self-defence to disavow his strivings in their behalf. They dare not, will not, trust him.

Even Taschereau repudiates him—Taschereau, who tolerated the Beauharnois perjurer and bribe-taker, would spy out the unsavory Atholstan, if he could! Taschereau cannot do it, much as he desires. Too late! Too late!

It is a fitting climax to an unholy partnership.

The mills of the gods are grinding!  
The light is breaking!  
*Le Matin*—and sunrise!  
Voilà!—It comes!

BRENTON A. MACNAB.

(1) From The Star of Aug. 22nd, 1923.—"We gave our word and already paid for, and who had left a slimy trail of political intrigue throughout the Dominion—a set of men (Mackenzie and Mann), to whom we owed nothing and from whom we had nothing to fear."

The Star's statement is false that Canada "GAVE" ten millions to Mackenzie and Mann. That amount was awarded by arbitration. When previously the matter came up in Parliament, Sir Wilfrid Laurier declared himself in favor of awarding the Canadian Northern Railway THIRTY MILLIONS of dollars. Lord Atholstan is here deliberately falsifying the record, in order to please his baronial Grand Trunk friends in England. The Star further says in that connection:—"The other railway (the Grand Trunk) was a perfectly good and profitable 'going concern', fatally crippled by a political extension (Grand Trunk Pacific) which our politicians had practically forced on it." Moreover, it had its roots deep in the pockets of the British investor. To forcibly take it over was inevitably to take on a quarrel with these British investors which would be certain to inflict grave injury on Canadian credit in Great Britain."

The Grand Trunk, like the Canadian Northern, was taken over by Canada after arbitration and was in default of payment on the bonds of the Grand Trunk Pacific, which Canada paid, and, thereafter, "took over" the Grand Trunk, as stated. Baron Roorback knows this, too.—B. A. M.

(2) As compared with Montreal Tramways fares, the proposal of the Ottawa Electric Railway to the City of Ottawa, where tramways extensions are now contemplated, is given herewith:—"The fares, under the proposed supplementary agreement, would be as follows: Adults 6c., children 3c., school children 2c. for 50c.; after midnight 10c., to be fixed until August, 1929. The company to have the right prior to August, 1928, to notify the city if it considers that these rates of fare are not sufficient to maintain a good service, when the rates of fare to prevail during the next five year period ending in August, 1928, will be open for public hearing in the city. If no agreement can be arrived at satisfactory to both parties the matter to be referred to the Dominion Railway Commission, whose decision shall be accepted as final."

(3) In "The Whisper of Death" article of last Wednesday, the Star said:—"Montreal knows by actual experience what happens a community which deliberately borrows more than it can pay. We have seen suburbs of this city load themselves with debt for extravagant public works, and then turn to us, their big and sumbly rich neighbors, to lift them out of their difficulties. How did we do it? By ANNEXING, the improvident plungers. History can repeat itself—on a larger scale. Canada, too, has a big and rich neighbor. This is what intolerably alarms men with eyes to see and loyal hearts to be wounded."

Baron Atholstan were put to it, he would find it hard to successfully deny that HE PERSONALLY profited largely by the very annexations and extravaganzas which he so vigorously condemns and uses as an argument that American annexation starves Canada in its face. He profited when the tramways were extended.

And in the same issue of the Star of Wednesday, the paper glowingly describes the increased growth and wealth of Montreal, and smugly concludes—if you please!—"That the growth of a city's population and prosperity depends in no small degree on the efficiency of its administration, and it is most vital that this fact should be kept constantly in mind by the electors." Montreal's "prosperity" and growth, like that of Tammany-governed New York, depends not upon the paralytic Atholstans, Gouins, Médéric Martineau, and their tribe; not upon "the efficiency" of their administration; God knows!—nor the honesty of papers like The Star—as everyone knows!—but upon its natural situation as the head of ocean navigation, the concentrating point of river and lake shipping, and its manifold advantages as a manufacturing and railway centre, "the electors," whom The Star admires in this Beckenham fashion, who are roorbacked and stampeded by that paper and by other appeals to their partisanship and prejudices in election times, that they fall easily a prey to the machinations of the "trustees" who, in reality, govern the Commercial Metropolis of Canada.—B. A. M.

## Taschereau as a "Whisperer."

NOT LONG AGO HE WAS TALKING JUST AS DOES THE STAR TO-DAY, SAYS MACNAB.

The following appeared recently in the Toronto "Globe":

"Mr. Taschereau, in denouncing the Star's writings as the product of some one surely not a Canadian, does not excite my sympathy for himself, though I agree with what he says. He was especially protesting, in his Angus speech, against The Star's going to Quebec and preventing American capital from coming in."

"But Mr. Taschereau does not come into The Star's quarrel with clean hands. For when he succeeded Sir Lomer Gouin, he made a speech in denunciation of Government ownership in Montreal. I have not, for the moment, the text of that utterance before me, and I write subject to correction, at the same time trusting to memory, feeling sure I am correct. What did Mr. Taschereau then say? He said that the multiplication of Federal financial obligations, falling upon Quebec, as a result of the railway policy embarked upon—this was previous to December, 1921, as I recall it—might make it necessary for Quebec to 'reconsider' her position, part and place in the Canadian Confederation scheme."

"He went further. He, too, in the same speech, invoked the bogey of annexation, in fashion somewhat similar to The Star. That was his contribution to the solution of railway problems at that time. So I think The Star has Mr. Taschereau 'bipped' when it accuses him of single-mindedness in partisanship, because his two speeches—against the Canadian National project and against The Star, if put in parallel columns, would constitute a curious contrast without question at this time."

BRENTON A. MACNAB.

Le temps est venu où notre gouvernement provincial devra résolument porter les yeux au delà de nos frontières, nous faire bénéficier des ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les autres pays et assurer par là l'écoulement régulier de nos richesses. C'est dire que, désormais, on a besoin au parlement d'autres dons que ceux qui suffisent pour parler sur les perrons d'église ou pour administrer une municipalité de village.

A. DUGRE, s.j.

Les capitaux investis à l'étranger en 1922 par les Etats-Unis, se chiffrent à 652 millions de dollars, dont 211 millions en Europe, 178 millions dans l'Amérique latine, 150 millions au Canada, 112 millions en Extrême-Orient.

Les placements dans les entreprises privées ressortent à 169 millions; les emprunts d'Etat ou de villes à 483 millions.

# A propos de la lutte contre la tuberculose

Le gouvernement dans un but très louable a organisé, il y a quelques années, la lutte contre les maladies vénériennes et a doté la province d'un certain nombre de dispensaires de vérologie. Le nombre des consultations et des traitements qui s'y donnent chaque année suffirait à convaincre à l'évidence ceux qui pourraient encore éprouver des doutes sur la gravité du péril: Trois maladies rongent les racines de la société qui ne transmettent plus aux rameaux qu'une sève empoisonnée.

Le mal prenait une extension d'autant plus inquiétante que certains préjugés entravaient les efforts thérapeutiques individuels.

Je ne discuterai pas le bien fondé de la réprobation et du sentiment de honte dont on entourait les victimes et qui leur faisaient chercher le remède à leur mal dans les petites annonces des journaux ou au comptoir des pharmaciens plutôt que chez le médecin: Ne pas avouer une telle maladie était toute leur préoccupation.

La campagne antivénéérienne n'eût-elle fait que d'éclairer un peu ces malheureux désespérés en leur faisant comprendre que pour le médecin aucun mal n'est "honteux" et que la sanction pas plus que le jugement des actes qui les conduits ne lui appartient, elle aurait eu déjà sa raison d'être. Elle a fait beaucoup plus; j'ajouterais nous-en et félicitons-en les promoteurs. La profession médicale lui doit aussi d'avoir fait connaître au peuple qui l'ignorait plus qu'on le croit, l'existence du secret professionnel.

Toutefois, il ne faudrait pas s'endormir sur cette première victoire, pas encore définitive et s'imaginer que la syphilis, la bléonorragie et le chancre soient les seules menaces de la santé publique. "Les maladies des sociétés" sont malheureusement plus nombreuses, et quand on considère les sommes énormes engagées dans la lutte anti-vénéérienne on se demande s'il n'eût pas été sage de s'occuper un peu plus et de faire la part plus large à la lutte contre la tuberculose sans pour cela abandonner l'autre. On répond, je le sais, que le trésor de la province n'est pas inépuisable, si riche soit-il; il me semble quand même qu'une répartition différente des fonds affectés à cet usage et dans le sens indiqué plus haut eût été plus judicieuse. Et surtout, elle eût été plus juste.

En effet, une grande expérience médicale n'est pas nécessaire, un simple raisonnement suffit pour se rendre compte que des deux classes de malades fréquentant les dispensaires—vénéériens et tuberculeux—les premiers (sauf exceptions, bien entendu) sont plus en mesure que les seconds de défrayer les dépenses de leur traitement, en d'autres termes il y a plus d'indigents tuberculeux que d'indigents vénériens.

Le sujet atteint de maladie vénérienne est ordinairement plus jeune et célibataire dans la majorité des cas; le traitement de son affection n'exige pas la suspension de son travail et il n'exige pas de long celui de la tuberculose; il n'exige pas ou rarement l'hospitalisation ni le changement de climat.

Le tuberculeux, lui, est généralement plus âgé et trop souvent hélas! seul soutien d'une famille nombreuse, aussi il faut voir avec quelle angoisse il apprend que la guérison est au prix de l'abandon de son travail. Ce d'émme qu'ont à résoudre certains braves pères de famille pauvres est une des situations les plus cruelles qu'il soit donné au médecin de rencontrer.

En supposant qu'un moyen quelconque put assurer aux siens la subsistance le patient pourrait presque toujours trouver asile à la campagne séjourner un temps plus ou moins long en se mêlant à la vie commune pour guérir. La maladie de poitrine la plus avancée, mais l'air pur, s'il joue un rôle important n'est pas tout le traitement de la tuberculose; il y a le repos, plus difficile qu'on le croit à réaliser en dehors d'une institution, puis plus tard, la reprise de l'exercice physique progressivement dosé. La suralimentation semble également facile à pratiquer, dans nos bonnes familles de la campagne où l'hospitalité sous toutes ses formes est proverbiale, mais nous savons tous les torts irréparables que peut causer à l'estomac une suralimentation exclusivement quantitative.

La chose n'est plus à démontrer: Un traitement efficace de la tuberculose ne peut être conduit que dans une institution organisée en vue de ce but; et nous n'en avons pas. Le dispensaire sans l'hôpital ne peut produire que des résultats illusoire. Sa fonction est d'être le centre du dépistage et du diagnostic, rien de plus. S'il y réussit c'est déjà énorme.

Pour ces raisons et devant l'absence presque complète dans la province de Québec d'un endroit où le tuberculeux pauvre peut espérer une guérison relative et un retour partiel à la vie normale, on peut se dire que le geste humanitaire de nos gouvernements aurait pu s'inspirer de plus de justice sans rien perdre de sa grandeur et de sa beauté. On a détourné du bureau de médecins compétents—et sans profit pour personne—une partie importante de leur clientèle en ouvrant à tous sans distinction la porte des dispensaires gratuits. La campagne anti-vénéérienne aurait été aussi efficace si on s'était contenté d'en faire surtout une campagne d'éducation et si on n'avait traité gratuitement que les pauvres. Et, avec les sommes ainsi économisées quel luxueux sanatorium pourrait être aménagé! Quel outillage moderne pourrait être mis à la disposition des dispensaires anti-tuberculeux pour faciliter le diagnostic précoce, première condition d'une lutte efficace!

Malgré l'étendue du mal, notre seule ressource est actuellement de faire des diagnostics—combien nombreux hélas!—et de contempler les ravages toujours croissants de la peste blanche.

Pour être optimistes dans ces conditions, il faudrait une disposition un peu spéciale, dont seuls semblent jouir nos politiciens au pouvoir et malheureusement... ou heureusement, nous n'en sommes pas.

LE MATIN.

## Les leçons du passé

PAR UN VIEUX LIBERAL

(Suite)

Nos ancêtres ne manquaient pas d'esprit et au plus fin. Le pasteur Mountain s'étant permis de passer à cheval dans le défilé de procession de la Pête-Dieu, un correspondant écrit dans le "Spectateur Canadien" du 24 juin 1816 la lettre suivante, signée Michel. Le journal était publié à Montréal par M. C. B. Pasteur, Mon révérend,

J'ai entendu beaucoup parler de vous ces jours derniers, de manière que je crois votre réputation faite. Vous prenez il est vrai depuis quelque temps les moyens les plus prompts de vous faire remarquer, et sans attendre pour devenir célèbre le cours ordinaire du temps, vous saisissez tout d'un coup la renommée aux cheveux, vous lui faites violence pour la forcer à parler de vous.

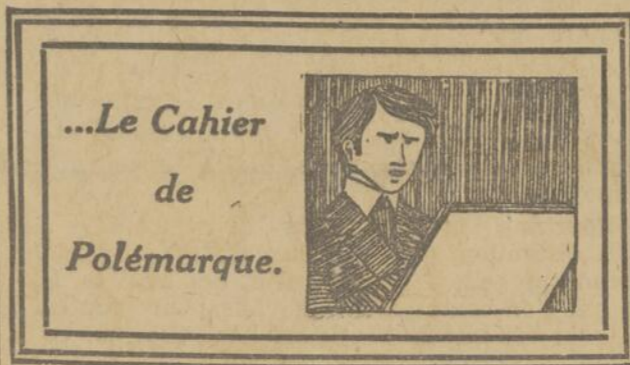
Vous avez été galant autrefois, mon révérend, je ne veux pas vous en faire de reproches, mais vous me permettez de vous dire que vous prenez des moyens un peu violents pour faire croire que vous ne l'êtes plus. Vous n'aimez plus le beau sexe, passe; mais en conscience, il ne faudrait pas au moins donner des coups de canne aux dames et aux demoiselles que vous rencontrez dans la rue: cela n'est pas bien, vous l'assure. On vous croira plut sur votre parole; laissez, je vous prie, ces arguments frappants, dont vous servez avec tant de facilité, d'autant plus que ceux à qui vous les adressez, ne les entendant pas comme vous; il peut s'élever quelques fois de petites difficultés désagréables.

Le jour de la Pête-Dieu est encore une époque brillante de votre gloire: vous avez fait un coup d'Etat ce jour-là. Vous avez eu le courage de passer avec votre voiture, votre cheval, votre domestique, tous bêtes et gens, à travers la procession solennelle qui se faisait ce jour-là. Ceux que vous avez insultés par votre conduite ont eu tort comme vous; ils n'auraient pas dû vous méprendre dans une pareille circonstance. Vous avez peut-être cru que vous étiez le premier qui ait fait une telle chose; j'en suis fâché de vous être cette petite satisfaction. Historien fidèle, je suis obligé de diminuer votre gloire, en vous disant qu'il y a quelques années, une vieille Anglaise, qui vend ordinairement des légumes au marché est autant de courage que vous et comme vous, bravant toute décence, troubla volontairement la procession, et pourtant personne ne lui donna des coups de canne, vous entendez, mon révérend. C'est toujours fâcheux qu'une femme vous ait précédé; en fait de sottises, surtout, il vaut toujours mieux faire la première, et il n'y a pas pour vous beaucoup d'honneur, de n'avoir fait qu'imiter une vendeuse de légumes.

Vous avez des ennemis secrets, des gens dangereux, qui vous décrient en affectant de vous disculper; ces personnes disent (je vous le dis avec la plus grande douleur) elles disent... il m'en coûte à répéter; mais enfin, il faut parler, quand on veut être entendu: elles disent que vous êtes fou, vous comprenez, mon révérend... ces gens-là disent au lieu de meilleures raisons, qu'un homme qui serait dans son bon sens ne se donnerait pas ainsi en épingle à toute une ville dans une circonstance semblable et d'une manière aussi indécente; ils disent que le parcours de la lune approchant, ce jour-là, et que c'est un temps critique pour les cerveaux malades. A vrai dire, je ne vois pas de rapport entre toutes ces choses-là; et d'ailleurs, je n'approuve pas du tout que l'on croie défendre quelqu'un en l'accusant d'avoir perdu la tête. Mon révérend, je vous abandonne ces gens-là; si vous les rencontrez, donnez-leur des coups de canne si vous voulez...

MICHEL.

(à suivre)



...Le Cahier de Polémarque.

PERUCHET.—J'ai vu l'heure où je ne te trouvais pas. Sur le banc, où nouveau Narcisse, tout en faisant semblant de suivre le manège gracieux des cygnes et des canards, tu admirais ton image dans l'eau, j'ai vu deux amoureux qui se miraient dans les prunelles l'un de l'autre. Les oiseaux aquatiques ne les intéressaient guère, je t'assure, pas plus que le reflet tremblant des derniers rayons du soleil sur la surface fluide. L'admiration des beautés de la nature est un signe des temps. A vingt ans, les crépuscules orangés, les murmures des flots qui s'en vont pour ne plus revenir, l'époulement des jets d'eau dans les vasques en pierre, larmes sonores qui semblent jaillir des profondeurs de notre être, ne nous disent rien. Le temps des méditations, comme dirait M. de La Palisse, n'est pas le temps de l'action. On prête l'oreille aux concerts harmonieux de la nature, quand les voix qui chantaient en soi se sont apaisées ou se sont tuées. Un matin écrivait à un auteur pornographique:—Vous écrivez des polissonneries parce que vous ne pouvez en faire.

BUVARD.—Sans doute, c'est pour cela que je suis en contemplation depuis une heure devant ce coiffeur aussi méchant, aussi cruel qu'un homme quand il n'est pas d'une lubricité dégoûtante. Des petites dames qui s'esclaffent devant ces singeries feraient donner le fouet à un individu qui répéterait la même mimique dans une rue. Sans doute, il y a des individus qui se grattent aussi irrévérencieusement en société, qui osent avec leur regard ce que les macaque font avec leurs dix griffes, mais ils doivent appartenir à un certain monde, avoir monnaie et au lieu de se tenir dans une porte-cochère évoluer parmi les belles dames décolletées, faire les beaux dans les salons. Des jeunes filles avec leurs cavaliers viennent contempler ce spectacle assez suggestif et qui tomberait sous la censure s'il apparaissait dans les films. Mais tout est permis à ce magot, les clin d'oeil caillottes, les gestes libidineux, le burlesque le plus éhonté. Les bêtes n'ont pas un si triste sort après tout.

PERUCHET.—C'est le temps de chanter: Ils sont heureux les chiens Ils font p... dans le chemin La police ne leur fait rien...

C'est la civilisation, mon cher Buvard!... On ne porte pas impunément la jupe ou le pantalon: honneur oblige. Si l'homme est toujours une brute au fond, s'il décode la panse de son frère, comme le lion opère avec le tigre, il sauve les apparences. C'est en quoi il affirme sa supériorité. Il peut prendre un air scandalisé devant une cage de chimpanzé, rire sous cape de ses farces, mais s'indigner tout haut, comme toi, de ses impudences. Il peut, s'il est avec son petit garçon, faire un petit discours très moral sur l'évolution, et lui montrer la différence qu'il y a entre un enfant bien élevé et ce quadrupède. Cet animal ignore la décence. On n'a pu lui faire comprendre que péché caché est à demi pardonné, que l'importance est de sauver la façade, signe manifeste de supériorité. Si le bambin s'écrie:—Oh! papa, regardez quoi qu'il fait le singe. —Chut, fait son respectable auteur, regarde mais ne dis rien.

BUVARD.—Ce singe, à défaut de la liberté monopole exclusif de l'homme, a toutes les licences. C'est son droit assurément puisqu'il n'a pas d'état civil, mais ce que je ne conçois pas, c'est qu'on cherche à développer chez ce primitif des vices qu'il n'aurait pas s'il était resté dans sa forêt "virgine"—faut le dire vite. Pourquoi lui avoir

donné comme souffre-douleur ces deux inoffensives marmottes qui n'ont pas un instant de répit avec ce tortionnaire à poil roux? Il ne sait quelle niche leur faire, les pince, les mord, leur saute la tête dans l'eau, à la grande joie des badauds qui lui jettent des pistaches et des gâteauux. Vous cette femme le ventre accoté sur la cage et dont le large rire fait trembler ses appas comme des moules de tôle en frottage.

—Si j'en pouvais faire autant à mon gendre et à mon mari, semble-t-elle dire.

PERUCHET.—Il ne faut pas être plus sévère pour les bêtes que pour les hommes. Que ferait ce babouin s'il n'avait aucune créature à tourmenter? Il mourrait d'ennui, c'est sûr. Est-ce que les rois n'avaient pas un fou pour essayer leur mauvaise humeur et leur besoin de tyranniser les faibles? Est-ce que pour maître n'a pas sa proie sur qui il s'acharne pour charmer ses loisirs ou passer sa rage? Quand ce n'est pas son subalterne, c'est sa femme. Tout le jour, il fait bonne contenance, sourit à droite et à gauche, s'épuise en amabilités, en salamalescs de tous genres, la bourse en coeur et le bras arrondi. Il crèverait, s'il n'avait comme dérivatif le soir de bourrer de derrière de sa progéniture de coups de pied, de casser le manche à balai sur le dos de sa tendre moitié. Ce sapajou fait son apprentissage d'homme. La bonté est un vertu de bête, inutile et souvent nuisible aux humains. Dans la forêt, ses griffes, sa queue lui servaient à grimper dans les arbres et à s'accrocher aux branches pour faire de la gymnastique hygiénique. Dans notre civilisation, on en fait usage: pour se hisser aux postes élevés, et pour cela étrangler ceux qui nous en barrent la route. Un être qui ne ferait usage de ses ongles que pour se gratter le pif, sans essayer de tirer les vers du nez du prochain, pour taquiner les cordes d'une mandoline, serait un pauvre hère. L'humanité se compose d'opresseurs et d'esclaves, de persécuteurs et de persécutés. Si l'on veut pas être dans cette dernière catégorie, il faut tirer parti de tous ses moyens. Ces marmottes sont nécessaires au singe, comme la plèbe à la bourgeoisie.

BUVARD.—Mais que font ces dames de la Société protectrice des animaux? Ces marmottes odieuses qui tout le jour servent de cible à la malice du macaque ne sont-elles pas dignes de pitié autant que les têtards et ces rosses maltraités? Pourquoi permettent-elles que ces rongeurs qui n'ont pas de balustrade sur l'estomac soient les victimes de ce funambulesque personnage? S'il leur perce les oreilles ce n'est pas pour y passer des anneaux. Il leur fait du mal inutilement ou pour le plaisir malsain d'échauder les citoyens. Quand il leur arrache le poil, qu'il les fait tourner dans le vide, qu'il se fait voler par ces innocentes tout autour de sa cage, on applaudit ce Néron en miniature.

—Est-il assez drôle, ce monstre, s'éclament les vieilles filles, comme si les marmottes étaient des équilibristes exécutés...

Mais les marmottes sont loin de le trouver si comique, depuis le commencement de l'été que durant ces cruelles agaceries. Elles se disent peut-être qu'elles sont sur une planète d'expiation, qu'elles auront dans quelque pays bleu la récompense de leur martyre, tandis que le tyran se fera roboter les ergots et raccourcir la queue... Si les bêtes pensent celles-ci doivent se faire de tristes réflexions sur l'inconséquence de leur destin. Que doivent-elles dire de ces témoigns impossibles de leurs souffrances qui s'appellent les hommes?

POLEMARQUE.

## Billet d'Ottawa

(De notre correspondant particulier.)

Ottawa, 24 août.—M. G. Langlois, agent de la province de Québec à Bruxelles, devait représenter à titre honoraire le ministère du Commerce en Belgique. L'hon. M. Robb avait trouvé les bases d'un accord, et même, je crois, conclu un accord avec le commissaire de Québec qui aurait remplacé le Trade Commissioner actuel—un Canadien-anglais peu familier avec la langue française.

M. Langlois s'est révélé homme d'action et d'initiative et on semble reconnaître partout qu'il a été jusqu'ici notre meilleur propagandiste en Europe.

Or, j'apprends par un fonctionnaire du ministère des Douanes que l'hon. M. Dandurand, ministre sans portefeuille, a mis son veto sur l'agrément Robb-Langlois.

M. Dandurand a de vieilles et amères rancunes contre l'ancien directeur du Pays. Certains articles et certaines caricatures hantent encore son esprit.

Sir Lomer aurait tenté sans succès d'apaiser le courroux du leader du Sénat.

Vous avez peut-être le moyen de vérifier à Montréal si la nouvelle que je vous apporte est exacte.

MIRONTON.

Noté de la rédaction.—Nous n'avons pu faire confirmer le renseignement que nous apporte cette correspondance arrivée au dernier moment.

Mais, nous le croyons fondé. Si le sénateur Dandurand a joué du veto, il a commis une gaffe. M. Langlois a vingt fois plus d'amis à Montréal que n'en a jamais eu le ministre sans portefeuille. Et ce sont des amis fidèles et dévoués.

Le banquet de l'hôtel Windsor, il y a deux ans, l'a prouvé.

Pour ceux qui, comme nous, tiennent à voir s'évanouir graduellement le nombre des partisans du gouvernement d'Ottawa, qu'ils laissent gaffer M. Dandurand à sa guise. Vous verrez si ça "marchera" aux élections prochaines.

## HONNEUR A LA PROVINCE DE QUEBEC!

D'après le rapport de la compagnie R. G. Dun, le nombre de faillites au Canada s'éleva, la semaine dernière, à 64. Québec en eut 23, Ontario, 5; la Saskatchewan, 9; la Nouvelle-Ecosse, 4; le Manitoba, 3; la Colombie Anglaise, 3; l'Alberta, 2. Le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard et Terre-Neuve n'en rapportent aucune.

Durant la même semaine de l'année 1922, le nombre de faillites au Canada fut de 59. Il y eut donc augmentation, cette année, de 5, comparé à la même semaine, l'an dernier.

Cour Supérieure, Province de Québec, District de Montréal, No 1233. Dame Bertha Heim Newman, des cités et district de Montréal, épouse en communément de biens de Zisu Abrams, marchand du même endroit, dem. manderesse, contre Zisu Abrams, du même endroit, défendeur. La demanderesse a pris une action en séparation de biens contre le défendeur.

Montréal, le 26 juillet 1923.

SCHULMAN & SCHULMAN, Avocats de la demanderesse.

Le MATIN est publié par Roger Maillet, à Montréal, rue Saint-Denis, 162, ch. 300-301. Il est imprimé par la Compagnie d'Imprimerie "LE MATIN, limitée, 71a, rue St-Jacques.

